

Contrat d'apprentissage Système Territorial d'Alimentation Durable

RAISONS D'ÊTRE DU POSTE

Le Système Territorial d'alimentation durable (ATD) s'inscrit dans le cadre des ambitions portées par la CALL au titre de son Projet de Territoire et de son engagement dans la mise en œuvre de la Troisième Révolution Industrielle (COTTRI).

Par délibération du 21 mars 2017, la CALL décidait d'engager la mise en place d'une politique de développement de l'agriculture périurbaine et d'un réseau alimentaire de proximité à l'échelle de son territoire.

L'objectif de cette politique vise à intégrer les différents enjeux (économiques, environnementaux, foncier) auxquels est confrontée l'agriculture locale, mais également à s'appuyer sur les dynamiques fortes repérées sur le territoire (initiatives en faveur de l'approvisionnement local/bio portées par les agriculteurs, communes, opérateurs économiques locaux, collectifs d'habitants...) en vue d'améliorer l'accès de tous à une alimentation de qualité et de favoriser l'émergence d'un nouveau modèle économique durable autour de l'approvisionnement alimentaire local.

Suite à la réalisation de premières actions de préfiguration en 2017, la CALL a décidé d'engager en 2018, l'élaboration de son projet de Système Alimentaire Territorial Durable d'agglomération, cadre stratégique d'intervention de cette nouvelle politique, pour lequel elle s'est adjointe les compétences d'un assistant à maîtrise d'ouvrage.

La formalisation de ce projet a suscité une forte adhésion des communes et a permis de mobiliser un nombre conséquent d'acteurs et partenaires autour d'un projet ambitieux.

En 2019, la communauté d'agglomération de Lens-Liévin a adopté une politique visant à développer l'Alimentation Durable sur son territoire. « Le Système Alimentaire Territorial » vise en effet à favoriser une alimentation respectueuse de l'Homme et de son Environnement à tous les niveaux de notre société : des productions agricoles du territoire à l'assiette des citoyens en passant par nos restaurants scolaires...

Cette politique a été construite autour de 6 enjeux :

- Sensibilisation des consommateurs
- Le foncier, directement connecté au maintien - installation - transmission d'exploitations
- L'apprentissage de la transition - Le développement de productions locales durables, Bio entre autres"
- L'apprentissage de la transition - Le déploiement d'outils permettant de garder tout ou partie de la valeur ajoutée des produits agricoles sur le territoire"
- La restauration Hors Domicile
- La gouvernance partagée

Ce SATD est un Plan Alimentation Territorial (PAT) au sens de loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 (Art 39) du ministère de l'agriculture. Le PAT de la CALL, reconnu nationalement a été élaboré de manière concertée avec les acteurs du territoire. Le SATD est un cadre stratégique et opérationnel répondant aux enjeux sociaux, environnementaux, économiques et de santé et facilitant des projets privés et publics sur le territoire. L'alimentation devient alors un axe intégrateur et structurant de mise en cohérence des politiques sectorielles sur notre territoire.

MISSIONS

- Création et déploiement d'une carte interactive des acteurs de l'alimentation durable du territoire
- Création et déploiement d'un AMI Alimentation Durable pour financer des projets du territoire
- Création et déploiement d'une charte d'engagement des acteurs du SATD
- Création et déploiement des instances de gouvernance du SATD
- Mettre en place les actions de promotion et de communication en lien avec le Cabinet et avec l'appui de la Direction Communication.
- Participer à l'animation du SATD, sa gouvernance et son programme opérationnel
- Elaborer tous documents afférents au SATD (projets de délibérations, conventions de partenariats, rapports techniques, comptes rendus...) et effectuer le suivi administratif.

PRE-REQUIS

- Compétences requises dans le domaine du développement territorial (urbanisme, aménagement, géographie, développement économique ...).
- Formations continues souhaitées sur les thématiques ciblées de l'agriculture urbaine et des Projets Alimentaires Territoriaux.
- Compétences souhaitées en gestion de projet
- Capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse
- Capacités d'expression orale, prise de parole en public
- Maîtrise de l'outil informatique

QUALITES REQUISES

- Rigueur et méthode
- Implication
- Capacité d'autonomie et d'initiative en assurant une transmission régulière de l'information et en sachant rendre compte de son activité et signaler les difficultés
- Aisance relationnelle et sens du travail en équipe
- Capacité d'écoute, de dialogue et de pédagogie
- Disponibilité
- Respect des obligations de discrétion et confidentialité

PROFIL

- Bac + 4 à BAC+5 en apprentissage
- Formation en lien avec la gestion, l'aménagement du territoire ou l'alimentation durable

CONDITIONS

L'apprentissage se déroulera dès que possible sur le site de la CALL au 3 Avenue Élie Reumaux, 62300 Lens.

Comment postuler

Envoi d'un CV et d'une lettre de motivation à Mitura Marie-Paule MPMitura@agglo-lenslievin.fr copie éventuelle à alimentation.durable@agglo-lenslievin.fr